

REGLEMENT

1. Les inscriptions et tarifs:

1.1 Le raid est réservé aux licenciés ou aux personnes titulaires d'un certificat médical, à partir de la catégorie espoir (19 ans, âge minimum) sauf surclassement pour les juniors de 17 et 18 ans (avec autorisation parentale).

Une autorisation parentale sera exigée pour les participants de moins de 18 ans non accompagnés.

Les catégories de classement :

Catégories	AGE AU 31/12/2017	année de naissance
JUNIOR	17 à 18 ans	2000
JUNIOR	17 à 18 ans	1999
ESPOIR	19 à 22 ans	1998
ESPOIR	19 à 22 ans	1997
ESPOIR	19 à 22 ans	1996
ESPOIR	19 à 22 ans	1995
Masculins - Séniors 1	23 à 29 ans	1988 A 1994
Masculins - Masters 1	30 à 39 ans	1978 A 1987
Masculins - Masters 2	40 à 49 ans	1968 A 1977
Masculins - Masters 3	50 ans et plus	1967 ET AVANT

ATTENTION : Pour les Juniors (17 et 18 ans) qui souhaitent participer, ils seront surclassés **Espoir**. Après l'inscription en ligne, les parents doivent rédiger et envoyer par courrier une demande participation en surclassement :

« Je soussigné, père/mère, autorise mon enfant à participer au **Raid des Terres Noires et à courir dans la catégorie Espoir.** » (Avec la signature du jeune coureur, parents et un mail ou N° de tel portable).

Pour une communication lors de la remise des prix, prière de joindre un palmarès.

Le comité d'organisation validera l'inscription. Sans ce document écrit, le coureur ne pourra pas prendre le départ.

1.2 Les concurrents doivent être couverts par leur assurance personnelle, au moins en responsabilité civile pour participer au raid.

1.4 Les participants au RAID des TERRES NOIRES doivent fournir, **soit leur licence, soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition de moins d'un an. Attention : Ce document, original ou copie ne vous sera pas rendu** (mesure de précaution en cas de problème médical à la suite de la course).

1.5 Pour suivre le règlement FFC et pour votre SECURITE, raiders il vous sera demandé lors du retrait des plaques: **vosre licence ou une pièce d'identité (ainsi que certificat médical pour les non licencié), qui sera gardée et restituée dès votre retour, sauf le certificat médical.**

1.6 Délai de rétractation jusqu'au 23 avril et uniquement sur justificatif et dans les conditions du point 1.13

1.8 Un cadeau sera offert **uniquement aux participants du Raid**. Son retrait sera nominatif, se fera uniquement à la remise des plaques les 6 et 7 mai 2017. La taille ne pourra pas être échangée. **En cas d'absence du participant, il n'est pas dû** (n'est donc pas donné à un autre participant) et il n'y aura pas d'envoi possible.

1.9 Vélos électriques : pour cette édition, les vélos électriques seront acceptés, Une catégorie sera créée et une remise de prix sera faite.

Le départ sera donné juste avant celui des coureurs conventionnels ; soit 7 h 45, environ. Jusqu'à deux batteries supplémentaires seront acceptées sur le parcours. Nous prendrons en charge le placement de celles-ci aux ravitaillements indiqués. Il sera obligatoire de montrer sa plaque sur le vélo pour obtenir le changement de batterie. Il incombe au concurrent de fournir la ou les batteries chargées et fonctionnelles. L'organisation ne dispose d'aucun moyen de charge de batterie, ni de batterie de prêt.

1.10 Les SEULES LICENCES ACCEPTÉES sont :

* **licence FFC et UCI pour les étrangers**. Chaque licence sera gardée durant tout le week-end et le certificat médical obligatoire pour les non licenciés ne sera pas rendu.

Pour les non licenciés FFC ou UCI :

Les pilotes auront la possibilité de prendre **une assurance, Type Licence à la journée FFC au prix de 8 € qui est proposé par la FFC, il sera possible d'y souscrire seulement et uniquement à l'inscription** (à commander lors de l'inscription sur le site). Trouvez toutes les infos sur le Site de la FFC.

En cas de non souscription de l'assurance journalière lors de l'inscription sur le site, il faudra faire **mention de** « je reconnais ne pas avoir pris de licence. Je reconnais donc avoir souscrit une assurance moi-même et je ne ferai pas appel à l'assurance FFC.»

1.11 Chaque concurrent devra **OBLIGATOIREMENT MONTRER** son **justificatif de santé** au **RETRAIT DES PLAQUES** le jour de l'épreuve :

* licence en cours de validité

* **copie du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du cyclisme **en compétition (de moins de 1 an à la date du 7 Mai 2017), Attention elle sera gardée !!!**

1.12 le tarif d'inscription pour le Raid 2017 est de 50€ pour les licenciés et 58€ pour les non licenciés (8 € de licence journalière). Cela inclut une plaque personnalisée, 5 Ravitaillements, un repas à l'arrivée, accès piscine avec sauna et hammam, la remise des prix (suivant la place) et Le **cadeau** collector « Les Terres Noires 2017 »

1.13 ANNULATION

Vous ne pouvez pas vendre ou échanger vos places entre vous, elles seront non valables.

- passé le délai de rétractation, le remboursement ne sera possible **que sur justificatif médical jusqu'au 23 avril** : 10 € vous seront déduits de votre paiement pour frais de banque et de gestion (la CB qui a servi à payer sera crédité de la somme versée initialement, moins dix euros).

MERCI de nous contacter vttrando04@gmail.com

Sachez qu'à partir du 23 avril 2017 tout remboursement ou annulation ne sera plus possible même sur justificatif médical. Les remboursements seront faits après le raid (7 mai 2017)

1.14 Les inscriptions se feront encore cette année, **uniquement en ligne**. Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Fermeture des inscriptions le 1^{er} Mai 2017 à 23h59

1.15 Droits à l'image : Par défaut, tout concurrent accorde automatiquement à l'organisateur de cette épreuve, au photographe de l'épreuve ainsi qu'au caméraman le droit de réaliser et d'utiliser des photos et vidéos de lui, à des fins journalistiques ou promotionnelles.

Toutefois, chaque participant reste propriétaire de son image. De fait, s'il refuse que des photos soient faites et exploitées à des ces fins, il lui suffit de le signaler au moment de l'inscription sur papier libre.

1.16 Chaque Raideur aura son repas réservé et servi (pour des raisons d'hygiène).

1.17 Les horaires de retrait des plaques

- **samedi 20/6 de 15h à 17h à la TAVERNE rue Gassendi, à Digne les bains**

- **dimanche 21/6 de 7 h à 7 h 45, Stade Jean Rolland.**

1.20 Le départ sera donné à:

- **7h45 pour les vélos à assistance électrique.**

- 8 h, départ en ligne, Stade Jean Rolland.

Le respect du code de la route est de rigueur sur les sections sur route ouvertes et sont un gage de sécurité.

1.18 La plaque de cadre devra être attachée à l'avant du guidon, de manière à ce que les chiffres soient parfaitement apparents (pour favoriser le pointage aux points de passage).

1.20 L'inscription implique l'adhésion du présent règlement.

2. la participation aux épreuves et parcours :

2.1 Le port d'un casque rigide homologué sur la tête est obligatoire.

2.2 Les participants doivent se conformer au **Code de la Route**, aux arrêtés préfectoraux et municipaux, respecter les propriétés privées et l'environnement fragile rencontré.

2.3 Ne jetez rien, s'il vous plaît : « respecter la nature, la nature vous respectera ».

Garder vos déchets, vous pourrez vous en débarrasser aux ravitaillements ainsi qu'à l'arrivée.

L'organisateur pourra exclure un participant en cas de sortie des tracés ou de jet de détritus.

2.4 Les concurrents doivent obligatoirement porter la plaque officielle posée visiblement sur le guidon du VTT, sous peine d'exclusion.

2.5 Pour le Raid 80km, une très bonne condition physique est obligatoire car c'est un parcours extrêmement éprouvant et technique.

2.6 Présence obligatoire au briefing précédant la course. **15 min avant le départ.**

2.8 Chaque participant est sensé **maîtriser son vélo**. Les passages les plus délicats seront signalés. Pensez à rester lucide et à garder des forces pour chaque difficulté (montée ou descente !) Le Club organisateur ne

saurait être tenu pour responsable de tout accident ou incident de pilotage ou d'un manque de maîtrise survenu au cours des épreuves. Ne pas hésiter à descendre de vélo en cas de doute.

2.9 Chaque participant doit **être sûr de son équipement** (vélo et casque) afin qu'il lui assure la meilleure sécurité sur les parcours. Pensez donc à faire vérifier vos freins par un professionnel. Le Raid des « Terres Noires » comporte de très longues descentes techniques ou le défaut de freinage serait extrêmement dangereux. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'accident ou d'incident survenu à la suite d'un défaut mécanique.

2.10 Attention, tous les parcours passent dans la réserve Géologique, Zone Natura 2000 ou à proximité, ainsi que sur des propriétés privées. Certaines parties des circuits ne sont autorisées que pour cette journée exceptionnelle, les passages limités à 499 participants. Nous vous demandons donc le plus grand respect de cet environnement et du règlement.

2.11. L'organisation se réserve le droit de disqualifier des participants ayant anticipé le départ officiel.

2.12 L'organisation pourvoit à la sécurité physique des participants en mettant en place un encadrement médical, et des bénévoles fermeurs. Ces derniers ont pour mission de débaliser le parcours et d'encadrer les derniers concurrents. Pour la bonne marche de l'événement, ces derniers concurrents devront se conformer aux recommandations des fermeurs, comme quitter le parcours afin de revenir à Digne dans les meilleurs délais : ceci pour leur entière sécurité. Les numéros des concurrents seront communiqués par radio au PC course, pour la mise hors course.

2.15 Chaque concurrent est tenu de posséder ***un téléphone portable durant toute la durée de la course***, afin de contacter l'organisateur en cas d'accident ou toute autre urgence. Le numéro de téléphone du directeur de course est indiqué sur la plaque de course.

2.16 La plaque de course devra être installée à l'avant du guidon en position de manière à laisser le numéro lisible.

2.17 Le vélo devra être le même tout au long du parcours. ***En cas de bris de cadre ou de roues, le changement de vélo ou d'équipement devra être fait devant un signaleur*** (témoin). Ceci évitera des réclamations éventuelles.

2.18 ROUES : Sont acceptées sur l'épreuve, les vélos équipés de roues : * 26 pouces, * 29 pouces, * 650b

2.19 ATTRIBUTION DES NUMÉROS : L'organisation placera les concurrents en fonction des palmarès et catégories de chacun pour éviter au maximum de remonter les concurrents précédents.

2.20 Classements :

CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES : Scratch / Féminines (19ans et +) / Espoir (19-22ans) / Séniors (23-29ans) / Masters 1 (30-39ans) / Masters 2 (40-49ans) / Masters (50 ans et plus) / Tandem / vélo électrique
ATTENTION: Pas de remise de prix pour les non licenciés, vous serez classés dans le classement scratch.

2.21 En cas d'**abandon en cours de parcours**, le concurrent sera tenu de prévenir le PC course par téléphone en utilisant le N° de « PC course » indiqué sur sa plaque.

2.22 En cas de **neutralisation de la course pour raison de sécurité**, l'organisateur et le commissaire de course se réservent, si nécessaire, d'appliquer une pénalité ou une bonification de temps aux participants concernés par une déviation ou un arrêt afin de respecter la course et le classement.

2.23: Une barrière horaire sera mise en place à 16h00 au « Col des abeilles » pour tous les Raideurs elle se situera à environ 8 kms de la fin du parcours du raid (1h30 de VTT), juste avant la dernière grosse difficulté ! Le non-respect de celle-ci placera les participants sous leur propre responsabilité et conduira à leur exclusion ! La barrière est calculée assez largement afin que vous profitiez des parcours à votre allure. Elle est indispensable au bon déroulement de l'épreuve.
Le parcours sera débalisé à partir de cette barrière horaire et l'organisation ne pourra donc plus être tenue responsable si vous forcez la barrière, car un autre parcours vous sera proposé.

3. l'organisation :

3.1 L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration, perte, vol de matériel ou équipements individuels avant, pendant et après l'épreuve. Prévoyez d'attacher ou de faire surveiller votre vélo.

3.2 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves ou de modifier les parcours si les conditions s'avéraient défavorables à leur bon déroulement.

3.3 Les organisateurs se réservent le droit de limiter l'accès à la manifestation en fonction de la difficulté de son épreuve. Les bénévoles fermiers mettront hors course les concurrents jugés trop lents pour arriver à la barrière horaire. Ces derniers devront suivre les indications des bénévoles pour rejoindre Digne par la route (à partir d'un ravitaillement).

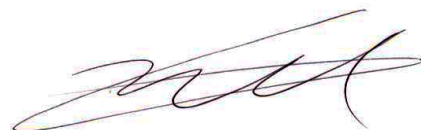
3.4 En cas d'annulation d'épreuve ou de non présentation au départ (sauf cas de force majeure avec justificatif et avant le **23 avril 2017**), les droits d'inscription restent en partie acquis pour l'organisation.

3.5 L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos de l'épreuve à des fins publicitaires ou autres.

3.6 L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les concurrents faisant une fausse déclaration à l'inscription.

3.7 L'organisateur **interdira l'accès aux spectateurs dans la zone Natura 2000**, pour des raisons de protection de l'environnement.

3.8 Tout manquement à ce règlement, entraînera l'exclusion immédiate du participant.



Le comité d'organisation, VTT RANDO04, Le 7 Janvier 2017.

Informations importantes sur les horaires, les inscriptions et les départs :

Les inscriptions et retraits des plaques de cadre se dérouleront :,

- **samedi de 15h00 à 17h00.** la TAVERNE boulevard Gassendi
- **dimanche dès 7h00.** Stade Jean Rolland

Fermeture des inscriptions le 1^{er} Mai 2017 23h59

Pas d'inscription sur place.

Tous les parcours seront débalisés 30min après le départ.

Barrière horaire sur le Raid :

Une seule barrière horaire sera mise en place à 16h30 au « Col des abeilles » pour tous les Raideurs elle se situera à environ 8 kms de la fin (1h30 de VTT) juste avant la dernière grosse difficulté !

La barrière est calculée assez large afin que vous profitiez des parcours à votre allure.

Cette barrière est vraiment indispensable et obligatoire pour le bon déroulement de l'épreuve et votre sécurité.

La direction de course se réserve le droit de la décaler la barrière horaire dans le temps en fonction des conditions météo, voir de raccourcir les parcours (condition extrême)

Une échappatoire (retour par la route) vous sera proposée pour le raid : vous ne serez alors pas classé et mis hors course.

Toute au long de vos divers parcours, vous aurez l'occasion de rencontrer nos signaleurs qui vous guideront et pourront vous proposer des échappatoires (donc pour le raid : mise hors course et plaque barrée)

Merci de votre compréhension.

Initiation trial enfant :

Cette année, le club, propose un parcours dans l'enceinte du stade Jean Rolland, réservé aux jeunes enfants de 4 à 8 ans. Ce parcours fermé permettra aux jeunes enfants de faire « comme les grands », du VTT, mais en toute sécurité.

La circulation des enfants sur parcours sera sous l'entière surveillance et responsabilité des parents. Il est réservé aux enfants accompagnés et surveillés, et dans les conditions de sécurité édictées. Cependant, le non respect des règles édictées à l'entrée vaudra l'exclusion immédiate de la zone (enfant non accompagné ou trop grand)